



HIVER 2020-2021

## MASSIF CENTRAL : LES VOLCANS D'Auvergne - DETENTE ET RAQUETTES

**Randonnée en raquettes accompagnée, séjour en étoile  
6 jours, 5 nuits, 4 jours de randonnée**

Située à 850 m d'altitude, La Bourboule est un village auvergnat pittoresque, une ville d'eau renommée, réputée également pour les lacs et les volcans qui l'environnent. Sa situation au cœur du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et au pied du massif du Sancy, point culminant de l'Auvergne et du Massif central, en fait un camp de base exceptionnel pour partir à la découverte des grands espaces.

Un séjour idéal pour se ressourcer physiquement et moralement en hiver en montagne avec des randonnées sur les plus beaux sites accessibles en raquettes, et du temps ensuite pour profiter de la piscine ou des salons de détente de l'hôtel.

### **Vous apprécierez**

- Hôtel \*\*\* avec piscine intérieure chauffée
- Détente après les randonnées en raquettes
- Ambiance un peu "Belle époque"
- Découverte de l'Auvergne hivernale en version douce

# PROGRAMME

## **Jour 1 : LA BOURBOULE**

Rendez-vous à 18 h 30 à La Bourboule directement à l'hôtel, installation pour 5 nuits et pot d'accueil, repas.

## **Jour 2 : LA ROCHE DE VENDEIX**

Circuit en boucle au départ de La Bourboule. Montée dans le joli vallon de Vendeix pour grimper vers la roche du même nom où s'élevait jadis le château du " roi des pillards " : Aymerigot Marchès. Passage par le Rocher de l'Aigle. Retour à La Bourboule par la cascade de la Vernière.

Heure d'activité : 4 h environ - Dénivelé positif : 350 m - Dénivelé négatif : 350 m

## **Jour 3 : MONT-DORE - PLATEAU DU GUÉRY - LUSCLADE**

Depuis Le Mont-Dore, montée vers le plateau du Guéry par les hameaux de la Fougère et du Pailloux pour admirer un point de vue exceptionnel sur toute la vallée de la Haute-Dordogne. Ascension facultative du Puy Gros perché à 1 485 mètres d'altitude. Retour à pied à la Bourboule par le joli village de Lusclade.

Heure d'activité : 5 h environ - Dénivelé positif : 400 m - Dénivelé négatif : 650 m

## **Jour 4 : MONT-DORE - CHEMIN DES ARTISTES - FORÊT DU SALON DU CAPUCIN**

Court transfert au Mont-Dore. Itinéraire par le Chemin des Artistes puis parcours dans la belle forêt du Salon du Capucin et sur la Montagne de Bozat, ancienne coulée de lave épaisse de 250 m. Transfert retour à La Bourboule.

Heure d'activité : 4.5 h environ - Dénivelé positif : 300 m - Dénivelé négatif : 200 m

## **Jour 5 : LA BOURBOULE - MURAT-LE-QUAIRE - PLATEAU DE LA PAILLÈRE**

Départ à pied de La Bourboule. Montée au village de Murat-le-Quaire par la Roche des Fées, randonnée sur le plateau de la Paillère. Avant le retour à La Bourboule, possibilité de visiter le musée " vie et traditions populaires " de la Toinette, à Murat-le-Quaire pour découvrir 2 siècles d'histoire de la montagne auvergnate du pays d'autrefois au pays de demain !

Heure d'activité : 4.5 h environ - Dénivelé positif : 250 m - Dénivelé négatif : 250 m

## **Jour 6 : LA BOURBOULE**

Fin du séjour après le petit-déjeuner.

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction ; des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement. Nos guides et accompagnateurs sauront d'autant mieux gérer ces aléas, si chacun garde sa bonne humeur.

# BIEN-ÊTRE

## **LA DÉTENTE APRÈS LA RANDONNÉE :**

Accès libre à la piscine intérieure chauffée, peignoir fourni ; salle de fitness, salle de jeux.

## **LES MASSAGES DÉTENTE :**

Proposés par une équipe de kinés extérieures à l'hôtel, vous pourrez choisir le type de massage souhaité le premier jour mais seulement en fonction des créneaux disponibles...

Environ 40 € la séance de 30 minutes, à commander et à régler sur place.

Qu'ils soient Californiens, Energétiques ou Zen, les massages sont capables de vous faire du bien là où ça fait mal. Les massages de Bien-être permettent de se sentir mieux et de prévenir une foule de petits maux du quotidien :

- lutter contre le stress, la fatigue nerveuse et physique de la vie quotidienne,
- améliorer le sommeil, la digestion,
- relâcher les tensions et raideurs musculaires, réduisant les crampes musculaires,
- améliorer la circulation sanguine et lymphatique, permettant ainsi une meilleure élimination des toxines,
- stimuler le système nerveux en diminuant la tension nerveuse et l'hyperactivité,
- favoriser la souplesse et la vitalité de la peau.

Massage Californien : relaxation totale du corps et de l'esprit par l'apaisement des tensions et des douleurs (dos, nuque, épaule...), différentes techniques sont utilisées.

Massage Energétique - Shiatsu : relance la circulation de l'énergie dans le corps. A base de pressions sur les trajets et les points énergétiques. Technique basée sur les principes de la médecine traditionnelle chinoise.

Massage Minceur et Zen : aux huiles essentielles dont les propriétés drainantes stimulent l'élimination des toxines. Tonifie le corps et élimine le stress.

Vous pourrez choisir le type de massage souhaité le premier jour en fonction des créneaux disponibles, 40 € la séances de 30 minutes, à régler sur place.

# FICHE PRATIQUE

## **ACCUEIL**

**J1 : Rendez vous à 18 h 30 à la Bourboule, à l'hôtel.**

En cas de problème de dernière minute : appelez en priorité au 04 76 95 23 51.

## Accès

### **En train :**

Accès par les gares SNCF de Clermont-Ferrand et de La Bourboule. Bien se renseigner sur les horaires de train, les liaisons peuvent se faire par train TER ou autocars SNCF.

Si vous venez en train, la gare SNCF se situe à environ 1 km de l'hôtel. Pas de navettes, mais des taxis attendent en général devant la gare SNCF, le coût du trajet entre la gare SNCF et l'hôtel est d'environ 5 €.

### **En voiture :**

La Bourboule est situé à 70 km au Sud-Ouest de Clermont-Fd. De Clermont-Ferrand N89 jusqu'à Laqueuille, puis la D922 et D996.

De Montpellier : A75 (gratuite sauf viaduc de Millau) sortie n°14 Issoire, puis D996 jusqu'au Mont-Dore et enfin D130 jusqu'à la Bourboule.

Vous pourrez stationner gratuitement votre véhicule pour toute la durée du séjour dans les rues adjacentes à l'hôtel. Possibilité également de garage fermé sur demande à l'hôtel, suivant disponibilité, 8 places seulement, 5 € / nuit, à réserver et régler directement à l'hôtel. Pour éviter de rester bloqué par des conditions météo difficiles, nous vous conseillons d'équiper votre véhicule de pneus neige ou d'avoir des chaînes à neige.

## **DISPERSION**

Fin du séjour après le petit-déjeuner le J6.

## **NIVEAU**

### **Niveau 2 sur 5**

4 à 5 heures de marche par jour, dénivellation à la montée de 200 à 400 mètres en moyenne.

## **HEBERGEMENT**

Vous serez logés en chambre de 2 personnes. Vous pouvez choisir, sous réserve de disponibilité, une chambre individuelle.

**L'hôtel \*\*\*** a été rénové très récemment, il est situé dans un quartier calme et résidentiel à seulement quelques pas du centre du village et proche d'un parc arboré. Accueil familial dans une ambiance conviviale. Les chambres disposent de salle de bains avec douche ou bain, WC, sèche cheveux, téléphone direct et télévision. Bar privé et coin salon, détente et lecture. Piscine intérieure chauffée, peignoir fourni ; salle de jeux, salle de fitness, salon de massages.

**Repas :** Le petit-déjeuner est pris à l'hôtel, buffet sucré-salé avec produits locaux. Restauration traditionnelle et régionale le soir dans un ou deux restaurant en ville pas très loin de l'hôtel (200 m maxi).

Soirée et repas du réveillon du nouvel an : au Casino de la ville avec dîner dansant.

Pique-nique tiré du sac à midi, préparé par votre accompagnateur.

Code : RA11QCV

## **PORTAGE DES BAGAGES**

Rien à porter, excepté vos affaires de journée avec le pique-nique.

## **GROUPE**

Les groupes sont constitués de 6 à 15 personnes.

## **ENCADREMENT**

Un accompagnateur diplômé selon la législation en vigueur, connaissant bien la région.

## **MATERIEL FOURNI**

Raquettes à neige et bâtons

## **EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR**

### ***VÊTEMENTS***

Pour l'activité raquettes :

- privilégier un système de vêtements " multi couches " : sous-vêtements chauds (collant + maillot) type " carline " ou " capilène " (fibres creuses évacuant la transpiration) + sweat ou veste polaire + veste de montagne avec membrane type « gore tex » ou équivalent.
- 1 pantalon du même type que la veste ci-dessus, simplement " déperlant " mais respirant ou complètement imperméable pour une protection maximale en cas de mauvaises conditions météo.
- guêtres (facultatif si vous possédez un bon pantalon, permet d'éviter l'intrusion de neige dans les chaussures)
- 4 à 5 paires de chaussettes chaudes à bouclettes et fibres creuses
- 1 paire de gants et 1 paire de moufles chauds et solides
- 1 bonnet ou casquette couvrant les oreilles, 1 foulard (pour se protéger du soleil et/ou du vent)

Pour l'étape :

- tenues de rechange et chaussures confortables et chaudes
- affaires de toilette minimum
- boules " Quies " ou bouchons d'oreilles " Ear "

### ***MATÉRIEL DIVERS***

Pour l'activité raquettes :

- 1 ou 2 paires de chaussures de randonnée chaudes et étanches (avec membrane type " gore tex " ou équivalent). De bonnes chaussures de randonnée conviennent pour les raquettes, complétées éventuellement par une paire de sur bottes si vos chaussures ne sont pas étanches.
- 1 (voire 2) paire de lunettes de soleil, 1 paire de lunette type " masque " de ski
- 1 grand sac plastique solide pour envelopper les vêtements et affaires dans le sac à dos
- 1 gourde de préférence isotherme de 1 litre minimum
- 1 couteau + fourchette + gobelet ou bol pour les pique-niques
- petite pharmacie personnelle (médicaments personnels, élastoplaste, double peau, tricosténil, crème protectrice pour la peau et stick à lèvres, Arnica Montana en granules 9 CH pour éviter les courbatures, paracétamol...)
- papier hygiénique, mouchoirs en papier
- carte d'identité, carte vitale et contrat d'assurance

Pour l'accès à l'espace aquatique de l'hôtel

- 1 paire de chaussures de piscine antidérapantes (facultatif)
  - 1 maillot de bain (shorts et caleçons de bains sont interdits)
- Peignoir et serviette de bain sont fournis.

### **BAGAGES**

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple et muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir les vivres de la journée, la gourde, un vêtement de pluie, l'appareil photo...

### **DATES ET PRIX**

Du dimanche au vendredi

	<b>Prix</b>
du 27/12/2020 au 01/01/2021	<b>950 €</b>
Réveillon du nouvel an compris	
<i>Supplément chambre individuelle, sous réserve de disponibilité</i>	<b>300 €</b>

	<b>prix</b>
du 31/01/2021 au 05/02/2021	<b>760 €</b>
du 07/02/2021 au 12/02/2021	<b>840 €</b>
du 14/02/2021 au 19/02/2021	<b>840 €</b>
du 21/02/2021 au 26/02/2021	<b>840 €</b>
du 28/02/2021 au 05/03/2021	<b>840 €</b>
du 07/03/2021 au 12/03/2021	<b>760 €</b>
<i>Supplément chambre individuelle, sous réserve de disponibilité :</i>	
<i>départs des 31/01 et 07/03</i>	<b>110 €</b>
<i>départs du 07/02 au 28/02 :</i>	<b>300 €</b>

### **LE PRIX COMPREND**

- L'hébergement et les taxes de séjour
- Les repas du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 6
- L'encadrement
- L'accès à la piscine
- Les transferts prévus
- Le matériel raquettes et bâtons
- La soirée et repas du réveillon du nouvel an

### **LE PRIX NE COMPREND PAS**

- Les boissons et dépenses personnelles
- Les visites
- Les massages sur place
- Les assurances
- Les frais d'inscription

Code : RA11QCV

# POUR EN SAVOIR PLUS

## **ENVIRONNEMENT**

Le Parc des Volcans d'Auvergne a pour vocation la préservation et la valorisation des patrimoines naturels, culturels et paysager en favorisant des actions de protection et un développement économique et social du territoire misant sur ces ressources locales...??

La richesse des parcs naturels régionaux réside dans la transversalité dont ils font preuve, en intégrant les enjeux de biodiversité à leurs projets de territoire. Leurs missions (article R333-4 du Code de l'Environnement) sont complémentaires : la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager, la contribution à l'aménagement, ainsi qu'au développement économique et social du territoire, à l'accueil, l'éducation et l'information, l'expérimentation, l'innovation.?

<http://www.parcdesvolcans.fr/>

Les randonnées se déroulent dans la zone du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et à ce titre toute activité se doit d'en respecter la charte, notamment en terme de protection : respect du patrimoine naturel, respect du patrimoine culturel et des habitants, respect des ressources naturelles (eau, sols, habitats, faune, flore, climat). Lutte contre les pollutions et tous les impacts sur l'environnement. L'hiver avec la neige, les débris, même organiques, se détruisent moins vite, on rapporte donc tous nos débris dans les poubelles de la vallée.

Lors des randonnées en raquettes, on respecte le travail effectué sur les pistes de ski nordiques tracées et damées en évitant d'y marcher dessus, et on respecte les skieurs qui ont payé pour en profiter.

## **CLIMAT**

Climat montagnard sous influence océanique, les versants Sud et Ouest du massif sont les plus arrosés. Le Sancy est généralement bien enneigé.

## **BIBLIOGRAPHIE – CARTOGRAPHIE**

- Guide Vert, Editions MICHELIN
- Auvergne, Jean Anglade, Editions NATHAN
- Gaspard des Montagnes, Henri Pourrat, Editions Albin MICHEL
- Carte IGN TOP 25, 2432 ET Massif du Sancy

## **FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !**

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



# INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

## INSCRIPTION

### **Quand réserver ?**

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

### **Comment réserver ?**

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

### **Par internet :**

Rendez-vous sur notre site : [www.arcanson.com](http://www.arcanson.com). Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

### **Par courrier :**

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.



### **Confirmation de réservation :**

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

### **ANNULATION**

#### **De notre part :**

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
  - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

#### **De votre part :**

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

*NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.*

## ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

**ASSURANCE ANNULATION** et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

### Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

**Extension COVID** : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

### **Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

**Extension COVID** : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes  
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : [contact@arcanson.com](mailto:contact@arcanson.com) Web : [www.arcanson.com](http://www.arcanson.com)

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence